

Accueil retraite dans le Cantal

Préparer sa retraite

La Carsat Auvergne accueille les salariés du régime général et les renseigne sur leurs futurs droits à la retraite.

Le passage à la retraite est une démarche décisive. Il est important de la préparer suffisamment tôt. La retraite n'est pas versée automatiquement. Il faut déposer sa demande complétée et signée, avec tous les justificatifs demandés, **environ 6 mois avant la date de départ** à la retraite et **au plus tard 4 mois avant**.

Les conseillers de la Carsat, experts de la retraite, sont à la disposition des assurés pour les accompagner dans la préparation de leur retraite et leur fournir gratuitement toutes les informations et les conseils pour constituer leur dossier retraite.

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller-retraite ou pour toute information retraite, un seul numéro : le **39 60** (0,06 €/min + prix appel) ou **09 71 10 39 60** pour les appels de l'étranger, des box et des mobiles. **Un rendez-vous est proposé au plus tôt compte tenu des créneaux de rendez-vous disponibles.**

Infos + : www.carsat-auvergne.fr : **lien direct pour créer son espace personnel et accéder aux services en ligne personnalisés** : consultation du relevé de carrière, calcul de l'âge de départ à la retraite, estimation du montant de sa retraite...

AURILLAC à l'agence retraite - 3 rue Éloy Chapsal

→ **Accueil uniquement sur rendez-vous**

MAURIAC à Maison des Services, rez-de-chaussée, Place Gambetta

→ **Accueil uniquement sur rendez-vous**

MURAT à la Maison des services, 4 rue du Faubourg Notre Dame

→ **Accueil uniquement sur rendez-vous**

SAINT-FLOUR au 14 avenue de la Besserette

→ **Accueil uniquement sur rendez-vous**